

ACCOMPAGNER LE CITOYEN DANS LES ETAPES CLÉS DU PROCESSUS ÉLECTORAL AU CAMEROUN



Brot
für die Welt



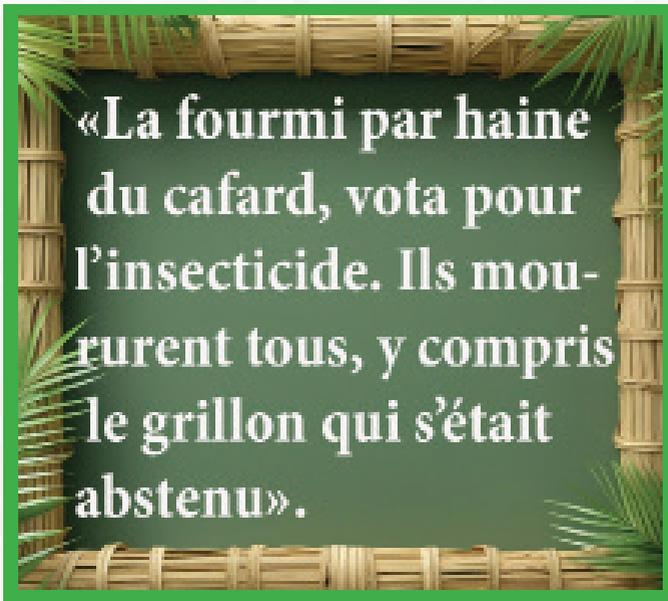
zfd Ziviler Friedensdienst
Wir scheuen keine Konflikte.

Une production de:
L' Observatoire pour la Paix Durable (OPD)

Sous la supervision de:
L' Association pour la Promotion des Actions
de Développement Endogènes Rurales (APADER)

SOMMAIRE:

DÉFINITIONS / ABRÉVIATIONS DANS CE LIVRET	3
Pourquoi ce livret ?	4
PARTIE A : LA PHASE PRÉ-ÉLECTORALE	5
I. Ce que prévoit le Code Électoral	5
II. Bon à savoir	5
PARTIE B : LA PHASE ELECTORALE	6
I. Ce que prévoit le Code Electoral	6
II. Bon à savoir	6
PARTIE C : LA PHASE POST-ÉLECTORALE	8
I. Ce que prévoit le Code Electoral	8
II. Bon à savoir	8
PRÉSENTATION DE L'OPD	10
EQUIPE DE PRODUCTION	11
PRESENETATION DE APADER	12



DÉFINITIONS / ABRÉVIATIONS DANS CE LIVRET

APADER : Association pour la Promotion des Actions de Développement Endogènes Rurales.

Bulletin de vote : document par lequel un électeur exprime son choix.

Bulletin nul : bulletin sans valeur. Est considéré comme bulletin nul au dépouillement : bulletin sans enveloppe, enveloppe sans bulletin, bulletin non conforme à ce qui est prévu par ELECAM, enveloppe contenant plus d'un bulletin, (si les bulletins sont identiques dans la même enveloppe on considère comme une voix), bulletin avec des mentions ou des signes permettant d'identifier l'électeur.

BV (Bureau de Vote) : espace aménagé pour le déroulement d'un vote.

CE : Carte Electorale.

« **Charter électoral** » : groupe de personnes « recrutées » par des « élites » dans un mécanisme de fraude électorale.

CLV : Commission Locale de Vote.

ELECAM : Elections Cameroon.

Élection : choix, désignation d'une ou de plusieurs personnes par un vote.

Encre indélébile : liquide difficilement effaçable, diversement coloré, utilisé pour marquer les empreintes dans les bureaux de vote.

Enveloppe : pochette de papier destinée à recevoir le bulletin dans un bureau de vote.

Isoloir : dispositif de séparation physique destiné à préserver le secret du choix de l'électeur.

ONG : Organisation Non Gouvernementale.

PBV : Président du Bureau de Vote.

PCLV : Président de la Commission Locale de Vote.

PV : Procès-Verbal.

PP : Parti Politique.

Scrutateur : électeur désigné parmi les votants par le président du BV à la clôture du vote pour aider au dépouillement.

Scrutin : ensemble des opérations de vote, procédé par lequel les électeurs expriment leur choix au moyen des bulletins de vote.

Urne ou boîte de scrutin : boîte transparente munie d'une fente dans laquelle les électeurs glissent leur bulletin de vote. Elle doit être constatée vide et scellée au début des opérations de vote.





POURQUOI CE LIVRET ?

La production de ce document se fait dans un contexte assez agité dans notre pays. Nous sommes en une année électorale que nous devons aborder avec assurance en tant que citoyens. Dans le cadre de la mise en oeuvre des activités du programme Service Civil pour la Paix (SCP) au Cameroun, soutenu par Pain pour le Monde (PpM), APADER a décidé cette année encore de continuer avec la sensibilisation et la mobilisation des citoyens dont certains qui appellent au changement ne parviennent pas à s'engager véritablement. Ce, en raison des abus que l'on observe et dénonce (la restriction des libertés publiques, l'indisponibilité des cartes électorales, la diffusion partielle de la liste nationale des électeurs, le Code Électoral contesté...). Aussi, l'ignorance, l'indifférence, la désinvolture des citoyens dans la participation au processus électoral favorisent toutes sortes de manipulations et n'aident en rien à son amélioration.

Malgré ces difficultés, le citoyen doit faire valoir son droit de vote conformément aux dispositions prévues par le Code Électoral et la Constitution.

Certes, les défis peuvent sembler immenses et difficiles à relever ; cependant, les membres de l'OPD, auteurs de ce livret pensent que le changement est entre nos mains et qu'il est même une responsabilité. « Un vote est une sorte de prière sur le genre de monde dans lequel vous voulez vivre » (George Orwell).

Ce livret simplifié se propose de te soutenir dans cette démarche en

Accompagner le citoyen dans les étapes clés du processus électoral au Cameroun

parcourant les trois (03) phases du processus électoral : avant, pendant et après l'élection, et de te donner les outils dont tu as besoin pour être un citoyen véritablement engagé pour le changement.

Alors, sois un citoyen engagé et actif afin que notre Cameroun devienne une société plus démocratique et prospère, rêve de chacun de nous.

PARTIE A : LA PHASE PRÉ-ÉLECTORALE



Il s'agit de l'ensemble des opérations qui précèdent le scrutin : de l'inscription sur les listes électorales à la fin de la campagne électorale.

I. Ce que prévoit le Code Électoral

A la phase préélectorale, le citoyen doit :

- S'inscrire sur la liste électorale (au bureau communal ou à l'agence locale d'ELECAM ou à travers ses services mobiles) ;
- Se réinscrire si l'on a changé de ville, de quartier ... ;

- Exiger son récépissé puis sa carte d'électeur ;
- Vérifier son nom et son prénom (sa profession, son domicile, sa date et son lieu de naissance, sa filiation et son bureau de vote).

NB : En cas d'erreur (absence du nom sur la liste, nom mal écrit, bureau de vote...), saisir le bureau ou l'agence locale d'ELECAM.

II. Bon à savoir

Pour être électeur, il faut :

- Être Camerounais ;
- Jouir de ses droits civils et politiques (n'avoir jamais été condamné à une peine privative de liberté de plus de 6 mois) ;
- Avoir la majorité électorale qui est de 20 ans révolus à la date des élections ;
- Être inscrit sur la liste électorale et obtenir sa carte d'électeur ;
- Jouir de ses capacités mentales.

La période préélectorale est aussi une période propice pour :

- Manifester sa citoyenneté ;
- Mûrir ses idées afin de choisir ses dirigeants le moment venu ;
- Lire les programmes des différents partis politiques ou des candidats ;
- Discuter avec les membres influents des partis politiques... ;
- Vérifier la conformité du BV : maximum 500 électeurs.

En bref, pendant la période préélectorale, le citoyen doit être curieux, attentif et suffisamment préparé pour collecter des informations nécessaires devant lui permettre d'opérer un choix conséquent le jour du vote.

Accompagner le citoyen dans les étapes clés du processus électoral au Cameroun

PARTIE B : LA PHASE ELECTORALE



Elle renvoie à l'ensemble des opérations qui ont lieu le jour même des élections.

I. Ce que prévoit le Code Electoral

Le jour du scrutin, le citoyen doit :

- Se rendre au BV entre 8 heures et 18 heures ;
- Faire preuve de discipline ;
- Entrer en salle muni de ses pièces d'identification ;
- Prendre les différents bulletins exposés et une enveloppe ;
- Se rendre dans l'isoloir pour opérer son choix ;
- Introduire son enveloppe dans l'urne ;
- Apposer sa signature et son empreinte digitale à l'encre indélébile sur la liste des votants avant de sortir avec ses pièces d'identité.

II. Bon à savoir

a) Les citoyens présents doivent :

- Éviter tout ce qui peut pousser les autorités à les disqualifier ;
- Contester tout acte illégal d'où qu'il vienne ;
- S'assurer que le décor du BV et le matériel de vote sont conformes ;
- Trouver affichée la liste des électeurs à l'entrée du BV ;

Accompagner le citoyen dans les étapes clés du processus électoral au Cameroun

- Eviter de céder au monnayage, à la provocation et aux promesses diverses faits dans et devant le BV.

b) Le bureau de vote comprend une commission de vote qui a :



- Un président ;
- Un représentant de l'administration ;
- Un représentant de chaque candidat, liste de candidats ou partis politiques.

c) Responsabilité des différents acteurs



- Avant le début du vote, le Président de la Commission Locale de Vote (PCLV) avec les autres membres contrôle la conformité du Bureau de Vote (BV) et de ses accessoires (urne vide, disponibilité de bulletins de vote des candidats ou listes de candidats, présence de l'isoloir...) ;
- Un électeur régulièrement inscrit dans un BV peut voter même sans carte de vote, mais on doit s'assurer de son identité ;
- Un électeur incapable d'effectuer seul les opérations de vote (pour invalidité...) peut se faire assister par un autre votant de son choix inscrit sur la liste électorale du BV concerné ; celui-ci ne doit être ni candidat, ni mandataire de candidat, ou d'une liste de candidats (ou de partis politiques). Il ne peut assister qu'une seule personne le jour du vote ;
- Le président et les membres de la Commission Locale de Vote (CLV) peuvent voter sur place en présentant leur carte électorale ;
- Le citoyen votant doit éviter de sortir de l'isoloir avec les bulletins non choisis ;
- Il n'est pas encore possible à un huissier de faire des constats de fraude et d'irrégularités dans et autour des BV le jour du scrutin ;
- A 18 heures, le président du BV doit déclarer les élections closes.



Accompagner le citoyen dans les étapes clés du processus électoral au Cameroun



PARTIE C : LA PHASE POST-ÉLECTORALE

Elle est lancée dès que le PCLV déclare le scrutin clos.

Ceci se fait à 18h.

I. Ce que prévoit le Code Electoral

- Le citoyen a le droit d'assister aux opérations de dépouillement ;
- Le citoyen ayant voté dans un bureau peut y être admis comme scrutateur ;
- Le citoyen doit veiller à ce que les irrégularités soient mentionnées au PV au même titre que les contestations.

II. Bon à savoir

- Le scrutin peut être clos dans un bureau avant 18 heures si le PCLV constate que tous les électeurs attendus ont déjà voté. Il peut aussi être clos après si, à 18 heures il se trouve que certains électeurs présents devant le BV n'ont pas encore voté ;
- Tout électeur présent à la clôture du scrutin peut assister au dépouillement, assis en salle ou même debout à la porte ou à la fenêtre tout en étant discipliné ;
- Le PCLV désigne parmi les électeurs présents 2 scrutateurs ;
- Devant tout le monde, le PCLV ouvre l'urne, la vide, répartit les tâches entre les 2 scrutateurs et lance le comptage des voix ;



Accompagner le citoyen dans les étapes clés du processus électoral au Cameroun



- Le dépouillement peut se faire plutôt au bureau local d'ELECAM si le PCLV se sent en insécurité ;
 - Le citoyen engagé doit venir en salle avec son équipement personnel : calculette, torche, camera, bref tout ce qui lui permettrait de garder les traces de tout ce qui se passe en salle au dépouillement ;
 - La phase du dépouillement est un moment clé de fraude électorale : le citoyen doit absolument protéger son vote en étant présent à ce dépouillement ;
 - Les acteurs politiques introduisent dès ce moment des plaintes pour des irrégularités constatées ;
 - Le vainqueur à l'élection présidentielle est le candidat qui, à l'échelle nationale et après que tout contentieux post électoral est clos, obtient la majorité simple des voix : ne pas confondre le résultat de son BV au résultat national.
- « Le vote n'est pas seulement un droit, c'est aussi un devoir. Chaque citoyen a la responsabilité de participer à la vie politique de son Pays».

Accompagner le citoyen dans les étapes clés du processus électoral au Cameroun

PRÉSENTATION DE L'OPD

L'Observatoire pour la Paix Durable (OPD) est un espace d'échange et de libre expression des citoyens. Il est né à la suite du travail d'APADER dans le cadre du programme Service Civil pour la Paix (SCP) de Pain pour le Monde (PpM). Son but est d'impliquer les citoyens dans le suivi de la qualité de la délivrance des services sociaux de base dans le département du Ndé, en vue de soutenir la paix durable, autrement dit, chercher à créer un environnement où le citoyen vit sans peur dans l'esprit, un environnement avec moins d'arbitraire, moins de pauvreté et moins d'exclusion.

Ce groupe de citoyens issus de toutes les couches de la société, travaille sur la Gouvernance locale (Éducation, le Processus Electoral...)

Observatoire pour la Paix Durable

L'OPD est non partisan, laïc, neutre sur le plan idéologique et confessionnel!

Espace d'expression et de réflexion des citoyens indépendants, épris de justice sociale, de démocratie en vue de booster le développement harmonieux et auto-soutenu de nos communes, notre département, notre pays.

02 secteurs prioritaires

- Gouvernance locale
- Education
- Processus électoral

Instruments clés

- Réflexions collectives
- Éducation à la démocratie
- Éducation à la décentralisation
- Éducation aux droits humains

DENONCIATION
PROPOSITION
PLAIDOYER

The infographic features a central figure of a white 3D man in a suit pointing towards the 'Instruments clés' section. The background is light blue with geometric shapes like a hexagon and a circle. The text is in various colors (blue, black, pink, purple) and fonts.

Accompagner le citoyen dans les étapes clés du processus électoral au Cameroun

EQUIPE DE PRODUCTION

Supervision générale :

Florence YOUSSEU

Collecte de données et production des articles :

- DJOBIA Jean René
- DJOMO Simon Patrice
- KAMGA Célestin
- KOM Hervé
- KOUAM Jean Bernard
- MBIANDJEU TCHAPDA Mathias
- NET Claude
- NJOPNU Paul
- TCHOUNGA Ide Carine

Traduction Anglaise

Brigitte AYUK

Script et mise en forme :

MBIANDJEU TCHAPDA Mathias

Mise en page:

KOUAMO NKENGNE Martial

Accompagnement

BALDI Elianna



Accompagner le citoyen dans les étapes clés du processus électoral au Cameroun

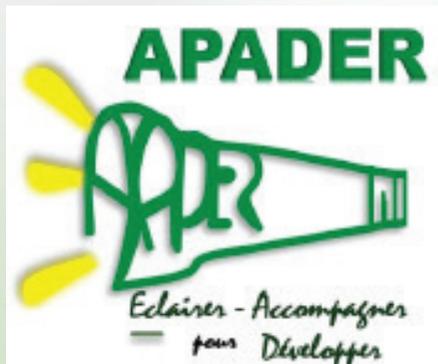
PRESENTATION DE APADER

L'Association pour la Promotion des Actions de Développement Endogènes Rurales (APADER) est une organisation de la société civile légalisée à Bangangté en 1993 au n°07/RD/F36/BAPP. C'est une association d'appui au développement des communautés de base et des citoyens en milieu rural et urbain, régie par la loi N° 053/90 du 19 décembre 1990 sur les libertés d'association au Cameroun.

Sa vision, en tant qu'organisation de la société civile nationale, est de voir tous les membres de la société camerounaise - et même ceux des groupes jusque-là défavorisés - activement impliqués dans la gestion rationnelle des ressources communes et la répartition équitable des fruits de la croissance dans le pays, pour un Cameroun plus stable et développé.

Par conséquent, APADER se donne pour mission de:

- Encadrer les populations, surtout les groupes défavorisés (en particulier les jeunes, les femmes, les déplacé.e.s internes), pour l'augmentation des rendements de leurs activités agro-sylvo-pastorales et à leur insertion à des emplois stables afin qu'elles se prennent suffisamment en charge.
- Amener les populations surtout jeunes à jouer convenablement leurs rôles de citoyens responsables, d'une part par l'appropriation de leurs droits et devoirs en tant qu'individu et citoyen, d'autre part par la lutte contre les clivages ethniques, politiques et religieux qui freinent l'instauration d'un dialogue libre dans la société afin qu'ils contribuent au développement stable et durable du Cameroun.



E-mail : infos@apader-cam.org
apader@yahoo.fr

Tél : +237 651876569/ 672682327

Facebook: Apader-Cam

Site web: apader-cam.org